



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Drywash II

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE RESPONSABLE DE LA MISE SUR LE MARCHÉ.

NOM DU PRODUIT Drywash II
 NO DE PRODUIT : 520074
 DISTRIBUTEUR *ADD SUPPLIER'S DATA*

2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
ACÉTATE D'ISOPROPYLE	203-561-1	108-21-4	5-10%	F;R11 Xi;R36 R66 R67
ACÉTONE	200-662-2	67-64-1	60-100%	F;R11 Xi;R36 R66 R67
N-HEXANE	203-777-6	110-54-3	5-10%	F;R11 Repr3;R62 Xn;R65,R48/20 Xi;R38 R67 N;R51/53
PROPANE-2-OL	200-661-7	67-63-0	10-30%	F;R11 Xi;R36 R67

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Facilement inflammable. Irritant pour les yeux. Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Risque possible d'altération de la fertilité. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

CLASSIFICATION Xn;R48/20. Rep 3;R62. Xi;R36. F;R11. R52/53, R66, R67.

4 PREMIERS SECOURS
INFORMATIONS GÉNÉRALES

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin. ATTENTION ! Éloigner la victime de la chaleur, des étincelles et des flammes !

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE ! Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau pendant plusieurs minutes avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
MOYENS D'EXTINCTION

Utiliser : Mousse. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Éviter que l'eau n'entre dans l'égoût ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Peut s'auto-allumer si chauffé fortement.

RISQUES PARTICULIERS

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

Drywash II

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Les récipients doivent être fermés hermétiquement. Utiliser un équipement électrique antidéflagrant.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder les récipients hermétiquement fermés. Entreposer dans le récipient original.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des liquides inflammables.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	NORME	LT - ppm	LT - mg/m3	ST - ppm	ST - mg/m3
ACÉTATE D'ISOPROPYLE	VLEP	250 ppm	950 mg/m3	300 ppm	1140 mg/m3
ACÉTONE	VLEP	750 ppm	1800 mg/m3		
N-HEXANE	VLEP	50 ppm	170 mg/m3		
PROPANE-2-OL	VLEP			400 ppm	980 mg/m3

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



MESURES D'INGÉNIEURIE

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination dans l'air dépasse le niveau acceptable.

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité lunettes anti-éclaboussures pour éviter tout contact avec les yeux.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide clair		
COULEUR	Incolore		
ODEUR	Caractéristique des solvants		
SOLUBILITÉ	Miscible avec l'eau.		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	56.11 760 mm Hg	DENSITÉ RELATIVE	0.65 (H2O=1) 20
TENSION DE VAPEUR (air=1)	>1	VOLATILE PAR VOLUME (%)	>95
POINT D'ÉCLAIR (°C)	-7 CF (Creuset fermé).	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - INFÉRIEURE (%)	2.5
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ - SUPÉRIEURE (%)	12.8		

Drywash II

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation. Éviter le contact avec les agents réducteurs forts.

MATIÈRES À ÉVITER

Oxydants forts. Isocyanates. Alcalis forts. Acides forts. Nitrates inorganiques.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INHALATION

L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire.

INGESTION

Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements. L'ingestion du produit chimique concentré peut causer de graves lésions internes.

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche.

CONTACT AVEC LES YEUX

Blessures latentes ou irritation chronique retardées aux yeux par claboussure, vapeur ou poussières.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

INHALATION. Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. CONTACT AVEC LA PEAU. Agit comme un agent de délipidation de la peau. Peut causer un craquement de la peau et de l'eczéma. CONTACT AVEC LES YEUX. Peut causer une irritation grave des yeux.

INGESTION. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

INFORMATIONS MÉDICALES

Allergies. Allergies et affections cutanées.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Inconnue.

TOXICITÉ AIGÛE POUR LES POISSONS

Très toxique pour les organismes aquatiques.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE
TRANSPORT

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONE, PROPAN-2-OL)

NO. UN ROUTE

1993

N°CLASSIFICATION ADR

3

CLASSIFICATION ADR

Classe 3 : Liquides
inflammables.

GROUPE D'EMBALLAGE ADR

II

No. DE DANGER (ADR)

33

NO. D'ÉTIQUETTE ADR

3

CODE HAZCHEM

3YE

NO CEFIC TEC(R)

30GF1-I+II, 30GF1-sp

Drywash II

NO. CLASSE RID	3	GROUPE D'EMBALLAGE RID	II
NO. UN MER	1993	CLASSE IMDG	3
NO. DE PAGE IMDG	3	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	II
EMS	F-E, S-E	MFAG	See Guide
POLLUANT MARIN	Non.	NO. UN, AIR	1993
CLASSE AIR	3	GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	II

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

ÉTIQUETAGE



Nocif



Facilement inflammable

CONTIENT

N-HEXANE

PHRASES DE RISQUE

R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R48/20	Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

CONSEILS DE PRUDENCE

S9	Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S25	Éviter le contact avec les yeux.
S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S51	Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
P11	Réservé aux utilisateurs professionnels.

16 AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION

May 2007

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11	Facilement inflammable.
R36	Irritant pour les yeux.
R38	Irritant pour la peau.
R48/20	Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R62	Risque possible d'altération de la fertilité.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.